

18 FÉVRIER 2002

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **SPÉCIALE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le **18 février 2002** à **16 heures 45** à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE
MARCEL DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur RÉMI LAFRENIÈRE, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

Les membres du Conseil, tous présents, ont renoncé à l'avis de convocation.

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, **LE 18 FÉVRIER 2002 À 16 HEURES 30 ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :**

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPALE DU 18 FÉVRIER 2002

2002-02-046

18 FÉVRIER 2002

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

2002-02-047 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 FÉVRIER 2002

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

2002-02-048 4.1 CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION GRANBY-BROMONT : DÎNER CAUSERIE

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

6. RÈGLEMENTS

7. AFFAIRES COURANTES

2002-02-049 7.1 MANDAT DONNÉ À M^E YVON ROBICHAUD RELATIVEMENT AU DOSSIER ALAIN REEVES c. MICHEL PICARD c. PAUL-ARMAND GIGUÈRE c. SYLVAIN LAVALLÉE ET VILLE DE BROMONT.

2002-02-050 7.2 QUALITÉ DE L'EAU AU 79, RUE CHAMPLAIN

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10. PÉRIODE DE QUESTION

2002-02-051 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

18 FÉVRIER 2002

2002-02-046

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPALE DU 18 FÉVRIER 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil, tous présents, ont renoncé à l'avis de convocation ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN McMASTER**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal du 18 février 2002 en ajoutant le sujet suivant à l'ordre du jour:

7.1 QUALITÉ DE L'EAU AU 79, RUE CHAMPLAIN

ADOPTÉ

2002-02-047

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 FÉVRIER 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **MARCEL DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 février 2002.

ADOPTÉ

2002-02-048

**CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION GRANBY-BROMONT : DÎNER
CAUSERIE**

18 FÉVRIER 2002

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **VINGT-CINQ DOLLARS (25,00 \$)**, toutes taxes incluses, à la Chambre de commerce région Granby-Bromont, somme représentant l'inscription Madame Pauline Quinlan, mairesse, au dîner-causerie du mercredi 20 février 2002.

ADOPTÉ

2002-02-049

MANDAT DONNÉ À M^E YVON ROBICHAUD RELATIVEMENT AU DOSSIER ALAIN REEVES c. MICHEL PICARD c. PAUL-ARMAND GIGUÈRE c. SYLVAIN LAVALLÉE ET VILLE DE BROMONT

ATTENDU l'offre de règlement faite par M^o Fabienne Bauvais dans le dossier Alain Reeves c. Michel Picard c. Paul-Armand Giguère c. Sylvain Lavallée et Ville de Bromont ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, en principe, l'offre de règlement jointe à la présente résolution.

DE mandater M^o Yvon Robichaud afin de négocier les modalités d'un règlement final dans le dossier Alain Reeves c. Michel Picard c. Paul-Armand Giguère c. Sylvain Lavallée et Ville de Bromont, tenant compte de ladite offre de règlement.

ADOPTÉ

2002-02-051

QUALITÉ D'EAU AU 79, RUE CHAMPLAIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

18 FÉVRIER 2002

D'autoriser le directeur du service de la Gestion du territoire à installer temporairement, aux frais de la Ville, un équipement de filtration loué ou acheté.

QU'une solution permanente au problème de qualité d'eau soit trouvée dans un bref délai.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de question.

2002-02-051

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN McMASTER**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER